



Le Ronssoyen

« Aux trois Saints de glace, fais toujours face. » Les Saints de Glace sont les jours de la St Mamert (11 mai), St Pancrae (12 mai) et St Servais (13 mai).

Bulletin de Mai 2024

L'investissement voté pour 2024



Le Budget a été voté le 15 Avril 2024. Le **Compte Administratif a dégagé un excédent de fonctionnement de 285 824,31 €** pour la Commune, ce qui prouve une fois encore l'excellente gestion du budget communal.

En 2023, la Commune a investi 83 779,06 euros pour : la clôture du Cimetière, des fenêtres au Café, de la signalétique, une borne incendie, un lave-vaisselle pour la cantine, des vélux au logement de la Boulangerie, la pose d'un bouton à la porte automatique de la Boulangerie, des travaux de rénovation thermique à la Mairie ; a payé le solde de la rénovation de l'éclairage public ; et a versé les acomptes pour les menuiseries d'un logement communal, des fenêtres à l'école, une pergola à la Boulangerie, et des fenêtres à la Mairie.

En 2024, les projets d'investissement prévus, d'un montant de 413 350 €, sont notamment :

- ✓ Le solde de la Pergola de la Boulangerie : 3 270 euros ;
- ✓ Le solde des fenêtres à la Mairie : 2 782 euros ;
- ✓ Le solde des fenêtres à l'école : 4 061 euros ;
- ✓ Le solde des menuiseries au 5 Rue Charles de Gaulle : 9 147 euros ;
- ✓ Des fenêtres à l'école : 13 946 euros ;
- ✓ Le toit de l'école : 5 117 euros ;
- ✓ Des travaux dans la cour intérieure de la Boulangerie : 1 788 euros ;
- ✓ Des travaux dans la cour d'école : 1 344 euros ;
- ✓ Un portail à l'école : 3 236 euros ;
- ✓ Des bornes incendie : 5 357 euros ;
- ✓ Des travaux dans une maison destinée à l'installation d'un Médecin : 7 324 € ;
- ✓ La rénovation thermique de la Salle des Fêtes et pose de VMC : 15 200 euros ;
- ✓ La rénovation thermique de la Mairie : 11 254 euros ;
- ✓ Des travaux au Café : 3 113 euros ;
- ✓ Des travaux au 42 Rue Charles de Gaulle : 4 460 euros ;
- ✓ De la signalisation : 5 000 euros ;
- ✓ La Sécurisation des Rues de la Libération et Winston Churchill : 100 000 euros ;
- ✓ La plantation d'arbres : 10 159 euros ;
- ✓ La construction d'une maison : 150 000 euros ;
- ✓ La viabilisation d'un terrain à bâtir : 35 280 euros ;
- ✓ L'achat d'une tondeuse autoportée : 17 682 euros ;
- ✓ L'achat d'une armoire réfrigérée pour la Salle des Fêtes : 2 630 euros ;
- ✓ L'achat de grilles d'exposition : 1 200 euros.

Bien entendu, comme d'habitude, la réalisation de certains travaux dépend des accords de subventions.

10 000,00 € sont consacrés aux subventions.



Les Associations Ronssoyennes se verront verser : l'Association des Parents de Elèves de l'Ecole : 350 € ; La Coopérative de l'école : 460 € ; Le Club des Aînés : 440 € ; L'Entente Sportive (Foot) : 1300 € ; Le Kano Club : 800 € ; La Société de Chasse : 500 €.

Ils ont encore nettoyé la nature...

Le Samedi 16 Mars 2024, était organisée l'opération "Nettoyons la nature". Un éco-geste citoyen, pour montrer l'exemple.



L'école a lancé le mouvement le vendredi, avec quelques parents. Et les enfants ont été fiers de ce qu'ils avaient accompli. D'ailleurs, Hugo, du haut de ses 4 ans, est revenu le lendemain pour prêter main forte à son père.

Les habitants étaient conviés à participer le samedi matin. La petite poignée d'élus présents (Monsieur le Maire ; Jean-François Ducatteau, Aurélien Cazé et Danielle Cardon, Adjointes ; Muriel Ancelle et Christopher Josse, Conseillers Municipaux) ont eu peu de volontaires pour les aider. Nous pouvons chaleureusement les remercier : Didier Greuin, membre de la Société de chasse ; et Monsieur et Madame Chardon, des habitants de la Rue Charles de Gaulle.



« Ch'est rud'mint bien min tchot Hugo. Si chés grinds pouvint suivre eut' eximpe ou lieu eud' faire marchi leu langue, cha s'rot formidable !!! »



« Un grand merci à ceux qui avaient entretenu leurs caniveaux et trottoirs, permettant de réaliser des économies sur la facture du nettoyage confié à l'entreprise Deltour, que nous félicitons pour son travail.

Et à tous les contestataires peu avarés de leurs critiques, c'est un carton jaune que nous leur adressons.

C'est honteux de faire supporter à l'ensemble de la Collectivité leur manque de civisme.

Ces personnes sont malheureusement le reflet de la société actuelle.

Je formule toutefois le vœu de voir les riverains maintenir propre le village. »

Le Maire.

Vendredi 31 mai Fête des voisins

Monsieur et Madame Chardon, nouvellement arrivés dans la Commune ont, l'an dernier, organisé la fête des voisins chez eux. Ils ont eu peu de succès mais ont passé un bon moment entre voisins. Cette année, ils ont tenu, avec notre boulanger, à venir rencontrer Monsieur le Maire, pour centraliser la fête et avoir une aide de la Commune pour le matériel (tables, chaises, ...). Comme dit l'adage, « plus on est de fous, plus on rit ! » L'idée de cette fête est que chacun apporte un plat de son choix, ses couverts et sa bonne humeur. Pour les encourager et les aider, nous leur avons proposé de faire une affiche, qui a eu du succès puisque dès qu'elle a été mise sur notre site internet, des habitants de la Rue Winston Churchill l'ont copiée pour faire leur propre fête. Ça fait toujours plaisir de voir que nos initiatives sont appréciées ! Monsieur et Madame Chardon ont d'ailleurs dit qu'ils distribueraient l'invitation dans toutes les boîtes aux lettres. Sur ce, Amusez-vous bien le 31 Mai !